

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°37-2020-06008

INDRE-ET-LOIRE

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2020

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-001 - DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième	
(2 pages)	Page 3
37-2020-06-16-002 - DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième	
(2 pages)	Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-001

DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique

d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

VU les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel;

VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1er: La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

<u>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</u>

MEMBRES TITULAIRES

MEMBRES SUPPLEANTS

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS

I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Eric DELANGUE Proviseur du lycée professionnel François Clouet

à Tours

Madame Sophie CHARBONNIER Principale du collège Stalingrad à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Michel LEVEQUE Principal du collège Rameau à Tours

Madame Patricia MAINGUET Conseillère Principale d'Education du collège Jean Roux à Fondettes

Madame Patricia GAY Directrice du Centre d'Information et d'Orientation d'Amboise

Madame Virginie AUBERT Professeure certifiée de Lettres au collège Champ de la Motte à Langeais

Madame Yannick NEDELEC Professeur certifié de mathématiques au collège René Cassin à Ballan-Miré

Monsieur Nicolas VOISIN Professeur certifié d'Histoire-Géographie au collège Lucie et Raymond Aubrac à Luynes Madame Isabelle FERNANDES

Proviseure du lycée Jean Monnet

à Joué-lès-Tours

Monsieur Jacques DASSY Principal du collège Raoul Rebout à Montlouis-sur-Loire

Madame Béatrice REINERT Conseillère Principale d'Education du collège Philippe de Commynes à Tours

Monsieur Philippe LEROY Psychologue de l'éducation nationale CIO de Tours et de Joué-lès-Tours

Madame Marie CHARIL de VILLANFRAY Professeure certifiée Histoire - géographie Collège Montaigne à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES:

MEMBRES TITULAIRES (3):

Monsieur Cyril CAMUS, FCPE Monsieur Yves CHANVALON, FCPE Madame Florence GOMES, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Géraldine SIMON, médecin de santé - CMS secteurs Saint-Pierre-des-Corps et Tours centre

Monsieur Fabien TESTE, assistant social scolaire – Collèges Anatole France et Ronsard à Tours Madame Anaïs SEBES, assistante sociales scolaire – secteur Saint-Pierre-des-Corps

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2020.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 16 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation, L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,

Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-002

DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

VU les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel;

VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1er: La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

<u>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</u>

MEMBRES TITULAIRES

MEMBRES SUPPLEANTS

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS

I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Arnaud FARGE Proviseur du lycée professionnel Henri Becquerel

à Tours

Madame Marie-Claude BONIN Principale du collège Lamartine à Tours

Monsieur Sébastien GONCALVES Principal du collège Pablo Neruda à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Sébastien RUIZ-LOMBARDO Conseiller Principal d'Education du collège Val de l'Indre à Monts

Madame Marylise TRIBOUILLAT Directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Chinon

Madame Christelle BOURREAU Professeure agrégée de Lettres au collège Albert Camus à Montbazon

Madame Caroline L'EXCELLENT-MANSARD Professeure certifiée de mathématiques au collège Val de l'Indre à Monts

Monsieur Sébastien LEDOUX Professeur certifié d'Histoire-Géographie au collège Henri Bergson à Saint-Cyr-sur-Loire Madame Isabelle FERNANDES Proviseure du lycée Jean Monnet

à Joué-lès-Tours

Madame Micheline BOUQUET Principale du collège Jules Ferry à Tours

Madame Béatrice REINERT Conseillère Principale d'Education du collège Philippe de Commynes à Tours

Monsieur Philippe LEROY Psychologue de l'éducation nationale CIO de Tours et de Joué-lès-Tours

Madame Alexia LEURENT Professeure certifiée de Lettres Collège Rameau à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES:

MEMBRES TITULAIRES (3):

Madame Sophie CHOLLET-GERVAIS, FCPE Monsieur Gwenaël GIBOIRE, FCPE Madame Véronique RAGNAUD-LEMARCHAND, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Anne GALLOIS, médecin de santé - CMS secteur Chinon Madame Véronique DESPIERRE, assistante sociale scolaire – Lycée Grandmont et collège Corneille à Tours

Madame Anaïs SEBES, assistante sociale scolaire – secteur Saint-Pierre-des-Corps (suppléante)

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2020.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 16 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation, L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education ationale d'Indre-et-Loire,

Dominique BOURGET